



PROJET ÉDUCATIF

CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA MINGANIE

HAVRE-SAINT-PIERRE

EKUANITSHIT

NUTASHKUAN

ANNÉE 2021-2022

06-05-2021

TABLE DES MATIÈRES

1. BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF	3
2. ENCADREMENTS LÉGAUX	3
3. GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF ET MODALITÉS DE CONSULTATION	4
3.1 GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF	4
3.2 LES MODALITÉS DE CONSULTATIONS	4
4. CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT (CONTEXTE INTERNE ET EXTERNE, MEMBRES DU PERSONNEL ET ORGANISATION SCOLAIRE)	4
4.1 LE CENTRE DE HAVRE-SAINT-PIERRE.....	5
4.2 LE CENTRE DE NUTASHKUAN.....	6
4.3 LE CENTRE D'ÉKUANITSHIT	6
4.4 FORMATION À DISTANCE	7
5. L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	7
6. PARTENARIATS	8
7. ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES PROPRES À L'ÉTABLISSEMENT	8
8. REDDITION DE COMPTES DU PROJET ÉDUCATIF	9

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique qui nous permet de définir et de faire connaître à la communauté éducative de notre établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous nos élèves. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent nos établissements d'enseignement, c'est-à-dire nos trois points de services (Havre-Saint-Pierre, Ekuanitshit et Nutashkuan) ainsi qu'en réponse aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par le centre, dans notre cas : les élèves, le personnel enseignant, les autres membres du personnel du centre, les membres du conseil d'établissement ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la cohérence et la synergie entre tous les paliers du système éducatif (le Ministère, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement) dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun des paliers.

2. Encadrements légaux

La LIP (Loi sur l'instruction publique) précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes : (LIP, articles 37 et 97.1) :

- Présenter la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire;
- Présenter les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- Présenter les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- Présenter les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
- Faire part de la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;

Le projet éducatif doit aussi respecter la liberté de conscience et de religion des élèves et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37), harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1), assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif et modalités de consultation

3.1 Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Les groupes ayant été invités à participer à l'élaboration du projet éducatif sont tous les membres du personnel de nos trois points de service. Les élèves ont aussi été invités à répondre au sondage ainsi que nos différents partenaires tels que Services Québec et les conseils de bande. Le tout a bien sûr fait l'objet de consultations et d'une adoption au sein du conseil d'établissement.

3.2 Les modalités de consultations

L'élaboration du projet éducatif est le fruit d'une démarche bien précise au sein de l'organisation. La direction s'est assurée de consulter les membres du personnel et le conseil d'établissement concernant les modalités à prendre pour faire la consultation. La direction, avec le soutien de la commission scolaire, a par la suite préparé les documents qui serviraient à cette consultation. Il a été décidé de bâtir 3 sondages en ligne qui s'adresseraient respectivement aux élèves, aux membres du personnel et aux partenaires. Toutes les personnes impliquées ont donc été invitées à répondre au sondage. Les résultats ont par la suite été recueillis, analysés et compilés afin d'élaborer, en équipe école, le projet éducatif, à partir des grandes orientations du PEVR. Celui-ci a par la suite été adopté par le conseil d'établissement.

4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (Contexte interne et externe, membres du personnel et organisation scolaire)

Il est bien évident que l'environnement dans lequel évolue l'établissement scolaire influence grandement la nature même de celui-ci. L'apprentissage des élèves est contextualisé dans une classe, dans un établissement, dans une communauté, à travers un système de valeurs, d'enjeux et de grands principes. Le contexte scolaire doit donc être clairement défini.

Le Centre d'éducation des adultes de la Minganie comporte trois points de services, dont un à Havre-Saint-Pierre, un à Ekuanitshit et un à Nutashkuan. Les deux derniers sont des centres situés en communauté autochtones, chez les Innus. Environ 70 dossiers ont été touchés lors de la dernière année scolaire (2020-2021). Parmi ces élèves, certains reçoivent leur diplôme d'études secondaires alors que d'autres viennent chercher les préalables nécessaires à un diplôme d'études professionnelles. Deux autres profils d'élèves fréquentent aussi le centre, ceux qui viennent terminer leurs matières fortes afin d'intégrer un cours qui demande des préalables spécifiques et ceux qui viennent pour faire des équivalences de niveau de scolarité.

Au niveau du climat de l'école, les élèves disent se sentir bien entre nos murs. Ils apprécient les enseignants et les autres membres du personnel, se sentent écoutés et valorisés. Il faut dire que le Centre d'éducation des adultes de la Minganie se fait un devoir de personnaliser chacune de ses interventions, tant au niveau pédagogique que personnel. La relation établie entre les membres du personnel et les élèves en est une de respect et de confiance. On le sent bien d'ailleurs puisque l'ambiance est bonne et les cas d'indiscipline qui nécessitent de grandes interventions sont plutôt rares.

Nous nous assurons de faire une activité d'accueil chaque année, dans chaque point de service, afin de se familiariser les uns avec les autres. Toutefois, les élèves sont clairs à l'effet qu'ils ne sont pas intéressés par la tenue d'activités parascolaires ou même à l'intérieur des heures de cours.

En ce qui concerne les parents, ils ne sont pas impliqués dans le cheminement de nos élèves. Nous souhaitons qu'ils continuent de s'impliquer à la maison, mais étant donné que les élèves qui fréquentent nos centres sont considérés comme des adultes, nous transigeons directement avec eux, car ils sont les principaux responsables de leur réussite.

4.1 Le centre de Havre-Saint-Pierre

Le centre principal est situé à Havre-Saint-Pierre, un village de 3417 habitants. On y retrouve une qualité de vie appréciable. Les loisirs y sont généralement organisés autour des activités de plein air; la forêt, les lacs, les rivières et la mer étant à proximité. Il existe quelques infrastructures sportives (aréna, terrain de baseball, terrain récréatif - soccer, football, athlétisme, gymnases, salle de conditionnement physique et complexe aquatique). Le milieu culturel se développe aussi peu à peu avec la construction récente d'une salle de spectacle. Havre-Saint-Pierre vit présentement une réalité de plein emploi pour nos étudiants. Les emplois à temps partiel destinés aux étudiants sont très accessibles et disponibles. D'ailleurs, la majorité de ceux-ci travaillent. Le contexte socio-économique est favorable. La minière, le complexe hydroélectrique d'Hydro Québec et les organismes publics sont les principaux employeurs.

Au centre, on compte 2 enseignantes dont l'une qui enseigne l'anglais et l'histoire et l'autre qui enseigne toutes les autres matières. L'enseignante d'anglais remplit aussi un mandat en orthopédagogie. Elle s'assure que tous nos élèves (des trois points de services) ont accès à l'aide nécessaire aux apprentissages et outille et sensibilise les enseignants des trois points de services à tout ce qui est relié aux difficultés d'apprentissage de nos élèves. Une secrétaire est également sur place à raison de 30 heures par semaine. Cette dernière s'occupe des trois centres, mais est uniquement basée à Havre-Saint-Pierre. Le centre peut également compter sur les services SARCA (service d'aide, de référence, de conseil et d'accompagnement) à temps plein. La conseillère en formation qui assure ce service s'occupe également des trois centres et se déplace à l'occasion dans les différents points de services. Si les élèves ont besoin de services en orientation ou en service social, nous avons accès aux ressources du secteur jeune.

C'est un peu plus d'une trentaine de dossiers qui ont été ouverts au centre de Havre-Saint-Pierre. La clientèle est de plus en plus jeune. Les élèves ont pour la plupart moins de 20 ans ou sont dans la jeune vingtaine. Ce sont surtout des élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage. Le taux d'élèves vivant avec de grands besoins est très élevé. Nous faisons souvent face à une clientèle vulnérable qui se démotive facilement dû à la complexité de leurs problématiques. Le taux d'absentéisme est élevé.

4.2 Le centre de Nutashkuan

Le point de service de Nutashkuan est ouvert depuis une dizaine d'années. Nutashkuan est une communauté autochtone de 865 habitants, située à environ 150 km de Havre-Saint-Pierre, dont la langue maternelle est l'innue. Bien que le taux de scolarité des parents tende à augmenter, l'indice de défavorisation est encore très élevé. Par ailleurs, les liens de communication et de collaboration sont très bons entre la communauté et le Centre d'éducation des adultes. Nous occupons un local loué par le Conseil de bande de Nutashkuan. Un seul enseignant dispense tous les cours. La clientèle majoritairement autochtone. La collaboration entre les clientèles issues des deux milieux est un avantage, car elle permet une dynamique de travail qui favorise l'apprentissage des élèves.

C'est environ une vingtaine de dossiers que nous avons traités dans l'année scolaire 2020-2021. Les élèves du centre de Nutashkuan sont un peu plus âgés que ceux du Havre, ils ont pour la plupart dans la vingtaine. Le taux de présence est habituellement plus grand. Les élèves ont une motivation de fréquentation scolaire intrinsèque, c'est-à-dire que leur motivation ne dépend pas de leur but à moyen et à long terme, ce qui favorise leur présence au centre. Les élèves et l'enseignant ont des suivis réguliers avec la conseillère en formation et avec l'orthopédagogue. Il arrive aussi que des suivis d'orientation soient faits via une plateforme informatique avec la conseillère en orientation.

4.3 Le centre d'Ekuanitshit

Le point de services d'Ekuanitshit est beaucoup plus récent. Il en existait un il y a de cela une décennie, mais nous y sommes retournés depuis environ cinq ans. Nous occupons également un bâtiment prêté par le conseil de bande. La communauté innue d'Ekuanitshit est située à 36 km de Havre-Saint-Pierre. La langue maternelle est également l'innue. Ce petit village de 567 habitants possède également un indice de défavorisation élevé, bien que l'éducation y soit de plus en plus valorisée. Malgré le fait que le centre s'est réimplanté depuis seulement quelques années, les liens tissés avec la communauté sont bien établis. La communication entre les deux parties est très bonne, ce qui aide grandement au maintien et à la cohérence des services.

Au centre, nous avons traité une vingtaine de dossiers pour l'année scolaire 2020-2021. Ce sont en grande majorité des jeunes autochtones qui ont fréquenté le centre. La clientèle est plutôt jeune,

beaucoup ont moins de vingt ans. La motivation et l'assiduité qui étaient auparavant plutôt difficiles étaient très présentes cette année. Une seule enseignante dispense tous les cours, mais comme au centre de Nutashkuan, un suivi régulier est assuré par notre orthopédagogue et par notre conseillère en formation.

4.4 Formation à distance

Depuis trois ans, le Centre d'éducation des adultes offre un service de scolarisation à distance. Les élèves sont invités à communiquer avec un enseignant par téléphone ou par courriel afin de prendre les informations nécessaires à la réalisation des cahiers, de poser des questions sur les différentes matières et de s'inscrire aux examens. Auparavant, un seul enseignant s'occupait du volet des cours à distance. Toutefois, comme nous avons de plus en plus d'élèves qui utilisent ce service, nous utilisons tous nos enseignants pour dispenser ce service. Les élèves sont jumelés avec l'enseignant qui sera physiquement sur place où l'élève réalisera ses examens. Si l'élève fait son examen à l'extérieur de notre MRC, il sera jumelé avec l'enseignant disponible le plus compétent pour la matière à l'étude. En effet, les élèves peuvent faire leur examen dans un de nos trois centres ou encore dans une autre commission scolaire, s'ils sont trop éloignés de nos points de services. C'est environ une quinzaine de dossiers qui ont été traités dans le volet des cours à distance pour l'année scolaire 2020-2021.

4.5 Formation autodidacte

Nous avons retiré ce type de fréquentation de nos services offerts.

5. L'établissement scolaire

Le Centre d'éducation des adultes se divise en trois points de services. Le centre principal est situé à Havre-Saint-Pierre. Nous occupons une partie des locaux de l'école secondaire Monseigneur-Labrie. Nous disposons de trois salles de classe, que nous partageons avec le Service aux entreprises, que nous logeons aussi dans nos locaux, trois bureaux occupés par la secrétaire, la conseillère en formation et la direction, ainsi qu'une salle des enseignants, un local informatique et un local d'examen. L'école secondaire nous donne accès à ses aires communes comme la cafétéria et le salon étudiant. Nos élèves des municipalités avoisinantes peuvent aussi bénéficier du service de transport par autobus lorsque cela est possible. Certains de nos étudiants, selon les besoins, peuvent aussi bénéficier du service de résidence offert par la commission scolaire aux jeunes des municipalités plus éloignées qui fréquentent l'école secondaire. Le dîner à la cafétéria est accessible à tous nos jeunes.

En ce qui concerne les deux autres points de service dans les communautés (Ekuanitshit et Nutashkuan), ce sont les conseils qui nous prêtent un local afin de dispenser nos cours. Dans les deux cas, ce sont des bâtiments qui ne desservent que nous. Nous sommes les seuls à y être installés. Nous avons donc une maison réaménagée en guise de centre dans les deux communautés.

6. Partenariats

Au fil des années, plusieurs collaborations se sont développées et consolidées entre le Centre d'éducation des adultes de la Minganie et d'autres partenaires. En ce qui concerne le centre de Havre-Saint-Pierre, notre partenaire le plus important est Services Québec. Nous travaillons aussi, lorsque nécessaire, avec le CISSS Côte-Nord - Minganie et le Carrefour jeunesse-emploi. Lorsque l'on pense aux deux communautés, nous avons développé de beaux partenariats avec les conseils de bande, les écoles des communautés, les centres des affaires et les services sociaux. Nous sommes également en contact avec le regroupement Mammit Innuat.

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

À la suite de consultations avec les différents membres du personnel et avec les différents partenaires impliqués, certains constats ont été faits. Le problème d'absentéisme et d'abandon est un problème bien réel et très important. La clientèle présente au centre est souvent démotivée en plus d'avoir, pour la plupart, des difficultés d'apprentissage, plus ou moins importantes. Les élèves disent se sentir bien entre nos murs et ils se sentent écoutés. Pourtant, notre taux d'abandon est assez élevé et les élèves ne réussissent pas nécessairement leurs objectifs dans le temps prescrit. C'est donc à la suite de ces constatations que les grands enjeux ont été formulés.

Enjeu 1	Réussite des élèves
Orientation 1	Augmentation la progression des élèves dans leur cheminement
Objectif 1	Augmenter le pourcentage d'élèves qui atteint son but dans un temps donné
Indicateur	L'échéancier
Cible	Augmenter le pourcentage

Enjeu 2	Nombre d'élèves actifs sur nos bancs d'école
Orientation 1	Relance et maintien en classe le plus grand nombre d'élèves
Objectif 1	Favoriser la relance
Indicateur	Journal de bord
Cible	Augmenter le nombre de dossiers touchés
Objectif 2	Réduire le nombre d'abandon scolaire dans l'année

Indicateur	Les fiches de départ
Cible	Réduire le pourcentage d'abandon

Enjeu 3	Bien-être physique et psychologique de tous nos élèves
Orientation 1	Maintien d'un milieu de vie bienveillant et sécuritaire
Objectif 1	Augmenter le % des élèves qui se sentent bien à l'école
Indicateur	% des élèves qui se sentent bien
Cible	100%

8. Reddition de comptes du projet éducatif

La reddition de comptes consiste à évaluer notre projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté. Le centre se doit de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ses engagements. Cette réflexion se fera lors de certaines réunions équipe-école. La direction du centre fera le suivi et l'évaluation du projet éducatif lors des rencontres de suivi avec le directeur général du centre de service scolaire. Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire son projet éducatif. Il rend également publique son évaluation. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux membres du personnel du centre.